



Avis d'ouverture

Le Service Mutualisé des Concours et Examens Professionnels (*) organise,
pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2023,

LE CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVES D'ACCES AU GRADE D'AGENT SOCIAL TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATEGORIE C)

CONDITIONS D'ACCES

Ouvert aux personnes possédant un diplôme homologué au niveau 3 (anciennement niveau V) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

POSTES	CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
50	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS 25 rue du Cardinal Richaud CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 www.cdg33.fr	Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE
Mardi 14 mars 2023	Mercredi 19 avril 2023	Jeudi 27 avril 2023	Mardi 3 octobre 2023

(*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 8 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent, depuis le 1^{er} janvier 2021 l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde

Attention :

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du centre de gestion organisateur
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du centre de gestion organisateur.